

ASSEMBLÉE NATIONALE5 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1276

présenté par
M. Cazeneuve et M. Jerretie

ARTICLE 79**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

I. – À l'alinéa 48, substituer à la référence :

« V »

la référence :

« 2° » ;

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la référence :

« VI »

la référence :

« 3° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.